

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION	7
1 UN MODÈLE UNIFORME POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL.....	7
2 CHAMP D'APPLICATION	7
2.1 Contrats internationaux	7
2.2 Agent exerçant en tant que revendeur.....	8
2.3 Contrat avec des agents salariés	8
2.4 Agents «acheteurs».....	8
2.5 Agents de «services»	8
2.6 Dépôt en consignation	8
2.7 Agent comme activité principale.....	8
3 DROIT APPLICABLE.....	9
4 RÈGLES DE CONCURRENCE ET AGENT.....	9
5 VENTES PAR INTERNET	10
6 DISPOSITIONS CONCERNANT L'INDEMNITÉ DE RUPTURE.....	10
7 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS: ADR, ARBITRAGE, TRIBUNAUX NATIONAUX.....	11
7.1 Arbitrage.....	11
7.2 Compétence des tribunaux nationaux	12
7.3 ADR/Médiation.....	12
8 EN GARDE POUR L'UTILISATION DU CONTRAT MODÈLE	12
CONTRAT MODÈLE D'AGENT COMMERCIAL INTERNATIONAL	14
ANNEXE I PRODUITS, TERRITOIRES ET CLIENTS	23
ANNEXE II PRODUITS ET COMMETTANTS REPRÉSENTÉS PAR L'AGENT	24
ANNEXE III PUBLICITÉ ET AUTRES ACTIVITÉS DE MARKETING	25
ANNEXE IV OBJECTIF MINIMAL GARANTI	26
ANNEXE V COMMISSIONS.....	27
ANNEXE VI CHANGEMENT DU CONTRÔLE, DE LA DÉTENTION ET/OU DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ-AGENT	28
ANNEXE VII CLAUSE MODÈLE ICC DE CONFIDENTIALITÉ 2006	29
APPENDICE 1 DIRECTIVE 86/653/CEE DU 18 DÉCEMBRE 1986.....	31
APPENDICE 2 RÈGLES ICC POUR COMBATTRE LA CORRUPTION	37
APPENDICE 3 PRINCIPES ICC POUR FACILITER LA NÉGOCIATION COMMERCIALE.....	38

TEXTE INTÉGRALE DE LA VERSION ANGLAISE

ICC MODEL CONTRACT | UNABRIDGED TEXT 43